



III. RELATIONS INDIVIDUELLES / CONTRAT DE TRAVAIL

CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE, CONTRAT DE CHANTIER OU D'OPÉRATION ET INTÉRIM : MAÎTRISER LES POINTS DE VIGILANCE DE L'EMBAUCHE À LA FIN DU CONTRAT

Les recours au CDD, au contrat de chantier ou d'opération, et aux contrats de travail temporaire sont de plus en plus fréquents. Cependant l'utilisation de ces contrats n'est pas dénuée de tout risque pour les entreprises qui ne respecteraient pas notamment les motifs ou les durées de recours.

OBJECTIFS :

- 1 Maîtriser les règles relatives à la conclusion et à la vie des contrats de travail à durée déterminée, des contrats de chantier ou d'opération et des contrats de travail temporaire,
- 2 Connaître les dispositions particulières en vigueur dans la métallurgie pour ces types de contrat.

PUBLIC :

Responsables et collaborateurs RH, administration du personnel.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, et remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

PROGRAMME :**Cas de recours aux CDD, contrat de chantier, contrat d'opération et interim :**

- Rappel des principes,
- Cas de recours communs aux CDD et CTT,
- Autres cas de recours (CDD à objet défini),
- Nouveaux cas de recours (contrats de chantier et contrats d'opération).

Gestion des CDD, contrat de chantier ou contrat d'opération et de l'intérim :

- Conclusion du contrat : forme et contenu,
- Période d'essai,
- La durée du contrat,
- Aménagement du contrat,
- Exécution du contrat.

Cessation des CDD, contrat de chantier ou d'opération et de la mission d'intérim :

- Le terme du CDD,
- La rupture anticipée du CDD,
- Embauche en CDI à la suite d'un CDD,
- Règles de succession des contrats (via les accords du 29 juin 2018),
- Sanctions / actions contentieuses.



DURÉE
1 jour
(7 heures)



PRÉREQUIS
Connaissances de base en droit du travail



TARIF
Consulter notre calendrier

CONTACT ET INSCRIPTION :

Christiane ENGELSTEIN – SSETI

formation@sseti.fr • 03 87 74 34 19

SSETI

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR